

DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-
RHÔNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ –
FRATERNITÉ

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
TERRE DE PROVENCE

N°DP2026_031

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS

Décision de la Présidente portant Acquisition de matériel protocolaire

La Présidente de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10,

VU la délibération n° 77/2020 du Conseil Communautaire en date du 23 juillet 2020 accordant délégation à la Présidente en matière d'exécution budgétaire, en matière d'emprunt et de trésorerie, d'ester en justice, de délégation pour les régies, de délégation en matière d'urbanisme, en matière d'assurances, en matière de louage ou aliénation, en matière de subventions.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10,

VU la délibération n° 77/2020 du Conseil Communautaire en date du 23 juillet 2020 accordant délégation à la Présidente pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de la Communauté ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU les articles L2122-1 et R2122-9-1 du Code de la Commande Publique relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables,

VU le budget communautaire de l'exercice 2026 ;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Communauté d'agglomération Terre de Provence de disposer de matériel protocolaire adapté afin d'assurer dans de bonnes conditions l'organisation des cérémonies, inaugurations, commémorations, réceptions officielles et événements institutionnels ;

CONSIDÉRANT que l'acquisition de ce matériel répond à un besoin de représentation institutionnelle, de qualité d'accueil et de valorisation de l'image de la collectivité ;

CONSIDÉRANT la proposition commerciale présentée par la société DOUBLET sise 67, rue de Lille – 59710 Avelin, pour la fourniture de matériel protocolaire



comprenant notamment [ex. : drapeaux et socles, mâts, pupitre, urne, potelets et cordons de signalétique protocolaire, accessoires de cérémonie (coussin, ciseaux, ruban tricolore), etc. ;

CONSIDÉRANT que l'offre de la société DOUBLET apparaît adaptée au besoin de la collectivité et présente un montant de 8614,90 € HT, soit 10481,88 € TTC ;
Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

D'approuver l'acquisition de matériel protocolaire nécessaire aux besoins de la Communauté d'agglomération Terre de Provence, auprès de la société DOUBLET sise 67, rue de Lille – 59710 Avelin.

ARTICLE 2:

De préciser que cette acquisition porte sur le matériel suivant :
8 drapeaux et socles, 8 mâts, 1 pupitre, 1 urne, 4 potelets et cordons de signalétique protocolaire, 1 kit accessoire de cérémonie (coussin, ciseaux, ruban tricolore), etc...

ARTICLE 3 :

De conclure avec la société DOUBLET un marché / bon de commande d'un montant de 8614,90 € HT, soit 10481,88 € TTC.

ARTICLE 4 :

De dire que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté d'agglomération Terre de Provence, exercice 2026, à l'article 2188.

ARTICLE 5 :

Rappelle que toutes les décisions prises par la Présidente, en application de ses délégations, sont systématiquement rapportées lors du prochain Conseil de Communauté.

ARTICLE 6 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 7 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, et d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication.



Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le 24/03/2026

ID : 013-200035087-20260318-DP2026_031-AU



Pour extrait conforme au
registre des décisions

Fait à Eyragues, le
La Présidente,
Corinne CHABAUD



Publié le : 25/03/2026 09:08 (Europe/Paris)
Collectivité : Terre de Provence Agglomération

https://www.terredeprovence-agglo.com/documents_administratifs/56182